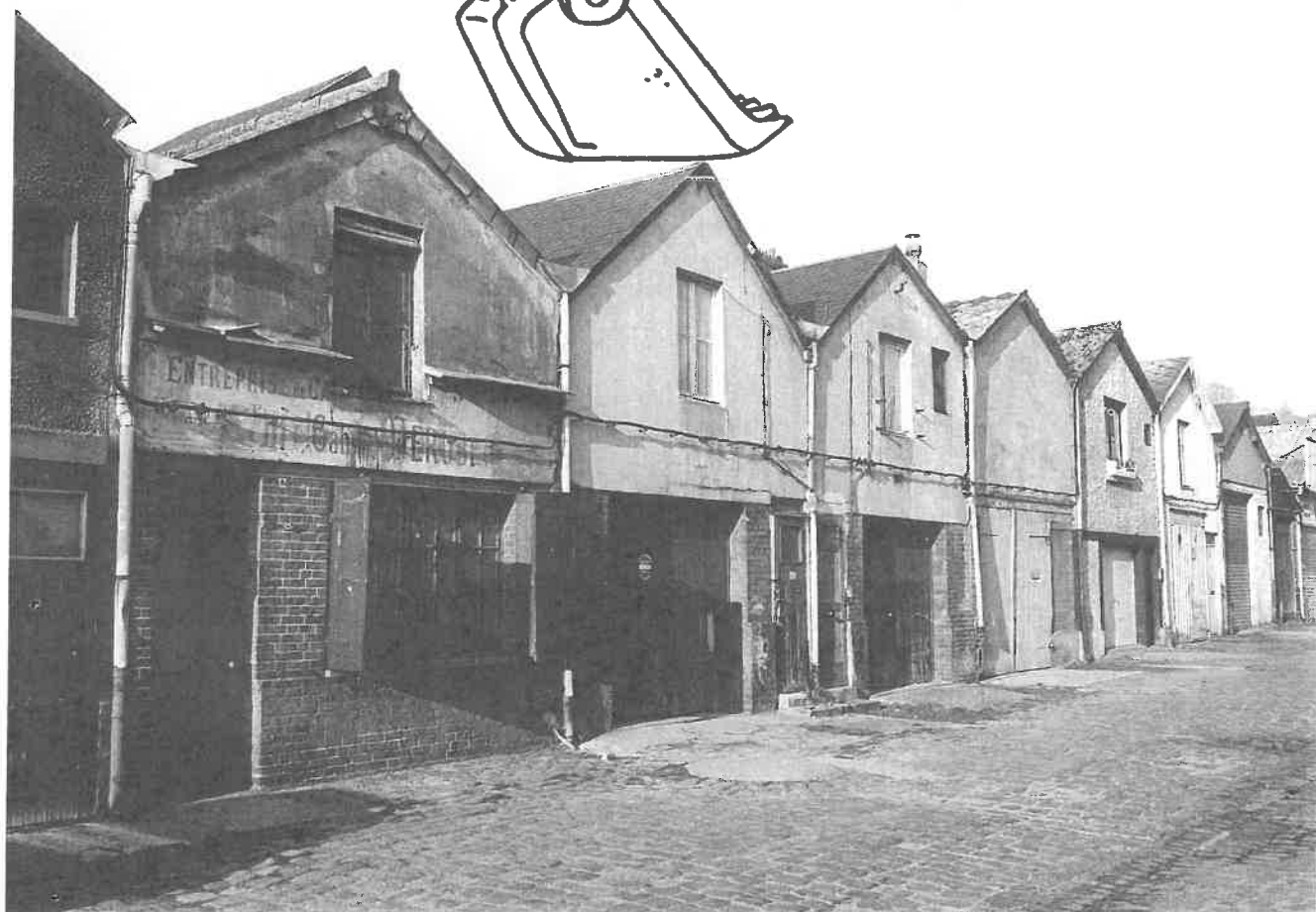
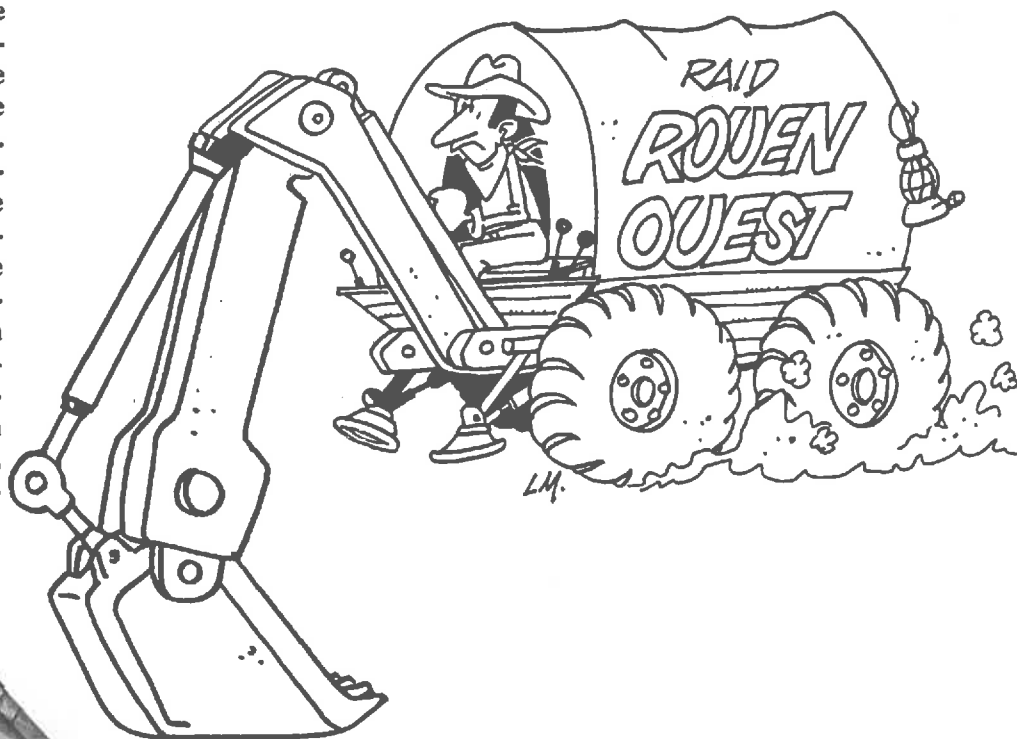


CRU NOUVEAU

POUR LA RUE DU CHAMP-DE-FOIRE-AUX-BOISSONS

La Ville de Rouen prépare de nouveaux projets d'aménagement, à l'ouest de la ville, autour de l'avenue Pasteur. Nouveau site pour la Préfecture à l'Hôtel-Dieu, nouvelle implantation de la faculté de droit, de sciences économiques et de gestion. Ces projets mettent cependant en péril un coin de quartier pétri de notre histoire locale : la rue du Champ-de-Foire-aux-Boissons. Le problème se pose de nouveau, comme au Champ-de-Mars, et comme autour de feu la Piscine Gambetta, du choix de la politique d'aménagement à suivre. Plusieurs options s'opposent : celle de la table rase, et celle de la réhabilitation, au moins pour partie, des sites anciens.



L'aménagement du quartier ouest de Rouen

Il était une fois dans l'Ouest

Autrefois, les marchands de boissons étaient installés rue du Quai-aux-Celliers, au Faubourg-Martainville, secteur aujourd'hui disparu. Ils s'étaient également établis, depuis 1665, le long du quai dit désormais de Paris, de la Porte Guillaume Lion jusqu'à la porte de la Poissonnerie. Leur déménagement, au XVIII^{ème} siècle, semble avoir été souhaité notamment pour des raisons de sécurité : on craint les machines qu'ils utilisent, et en particulier le fameux alambic. Un incendie parti des réserves d'alcool, et l'on imaginait que c'était tout le secteur Est et ses maisons en bois qui s'enflammaient.

Eloigner les marchands de cidre de la ville relève sans doute du bon sens, encore faut-il leur trouver un terrain !

Il s'agira d'une étendue, encore campagnarde à la fin du XVIII^{ème} siècle, propriété de l'Hôtel-Dieu. Et, fait curieux et d'importance, la vente en date du 15 mai 1783 consentie pour le prix de vingt mille livres, n'est obtenue que sous conditions ; entre autres les maisons bâties ne devront pas s'élever à plus de dix pieds depuis le sol jusqu'au faite des toitures.

A cela une raison incontournable, cette hauteur permettra à l'air venu du Val de Seine de contribuer

comme par le passé au prompt rétablissement des malades, de "conserver la vue et la salubrité de l'air (1)" ! Ainsi les maisons des marchands ne devaient pas dépasser les appuis de fenêtres du premier étage de l'Hôtel-Dieu. Sans doute l'air venu de la mer ignorait-il alors les pollutions d'aujourd'hui ! Si les "loges" des marchands de boissons ne furent pas très hautes, ce n'était pas faute de moyens, mais par un respect, d'ailleurs assez relatif, de la clause imposée.

L'architecture du "Nouveau Champ-de-Foire"

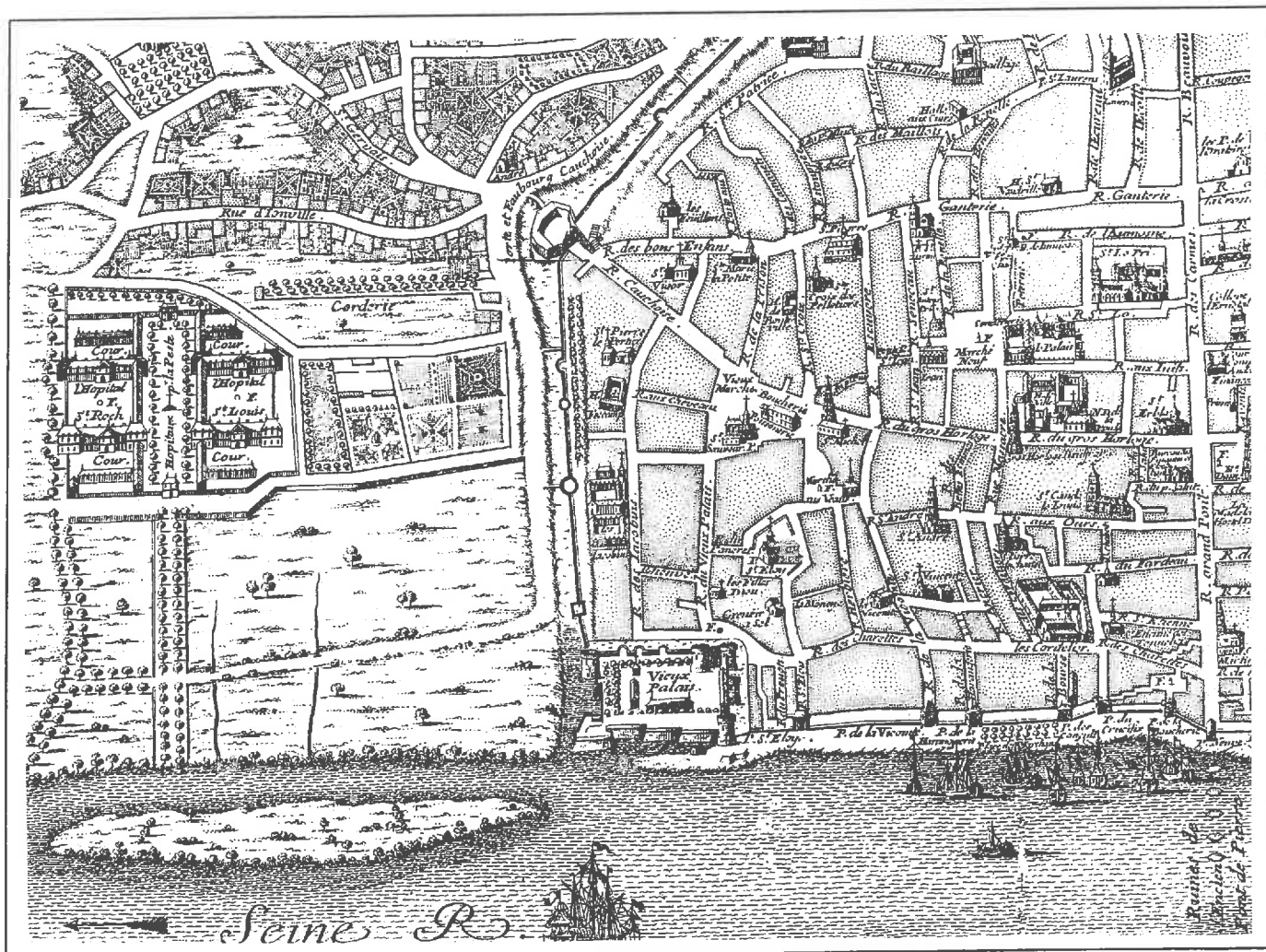
Un projet est mis à l'étude sur un terrain donc désormais nettement délimité, situé à l'ouest de l'actuelle Avenue Pasteur. La zone doit d'abord être remblayée : "mille à douze cents toises cubes de terre" sont rendues nécessaires.

Le plan réparti de chaque côté d'une rue unique les "loges" des marchands. A cela s'ajoute une partie commune, à l'ouest de la rue, qui permettra de rassembler toutes les bêtes, chevaux, ânes et ânon, utilisés pour tirer les barriques (2).

Le 20 janvier 1785 un contrat est passé pour l'établissement d'une chaussée qui tournera devant la Madeleine, afin de rejoindre l'actuelle rue de Lecat, "laquelle chaussée sera en pavés de grès de la

1. Acte de vente, en date du 15 mai 1783.

2. Cet espace sera par la suite transformé en chantier permanent de la Ville de Rouen.



ROUEN : Plan de DE FER (1724)

meilleure qualité et du plus gros échantillon possible". Le déménagement lui-même ne se fit pas sans résistance de la part des marchands : "il fallut une ordonnance du 18 juin 1785 pour les obliger à prendre possession du lieu qui leur avait été préparé dans l'Avenue de la Madeleine, et pour décider qu'à l'avenir les cidres et poirés ne se vendraient qu'à ce seul marché" (3).

Aspect curieux, la rue du Champ-de-Foire est entièrement privée : chaque propriétaire d'un "berceau" (autre nom utilisé pour les loges) est en même temps propriétaire du pavé placé devant chez lui, et ceci jusqu'au caniveau central de la rue. En conséquence c'est à chacun d'entretenir devant sa porte. Rue privée ? Et comment ! Le soir venu, les lourdes portes, aux extrémités, étaient fermées à clef.



premier étage, sur des fils tendus entre deux maisons se faisant face. Ainsi, même par beau temps, il pleuvait souvent sur les passants.

En 1993, les portes aux extrémités de la rue ont depuis longtemps déjà disparu. L'éclairage public, la rue étant toujours privée, demeure fort parcimonieux. Pas de tout-à-l'égout, pas de vaste réfection de la chaussée. De ce fait, les gros pavés de grès sont toujours en place, entretenus, pour l'aire qui le concerne, par chaque propriétaire. Certaines loges ont fait l'objet de transformations, parfois d'agrandissements et d'autres parlent dès lors d'architecture vernaculaire. Mais bien des maisons sont cependant dans leur état d'origine.



Vie quotidienne dans "l'enclave"

La construction des maisonnettes s'est-elle faite rapidement ? Une tradition orale affirme qu'au tout début les marchands se sont d'abord installés sous des tentes. Quant aux maisons, le dos et la façade ont été souvent recouverts de briques ; de ces briques foncées, parfois presque noires, car c'était les débuts de la brique cuite au charbon. A l'intérieur, au contraire, se cachaient les pans de bois. Tous les murs de séparation étaient ainsi constitués ; au niveau de la rue, la loge s'ouvrait par un portail. Au rez-de-chaussé, l'atelier était utilisé par le marchand de boissons ou par le tonnelier. Chaque "berceau" possédait sa cave. C'est au premier étage qu'était situé le logis ; on y accédait par un escalier de bois, d'une seule volée, à la fois rustique et d'une forte pente.

Les ménagères étendaient leur linge tout en travers de la rue, à bonne hauteur il est vrai puisqu'au



3. Nicetas Périaux (1801 - 1877), Rues et places de Rouen, p. 107-108.

4. Le Chai-à-vin a été construit en 1954 par les architectes Pierre et Pierre-Maurice Lefebvre. Il s'agit d'un bâtiment d'un intérêt architectural incontestable (*Bulletin des Amis des Monuments Rouennais*, 1991-1992, p. 62).

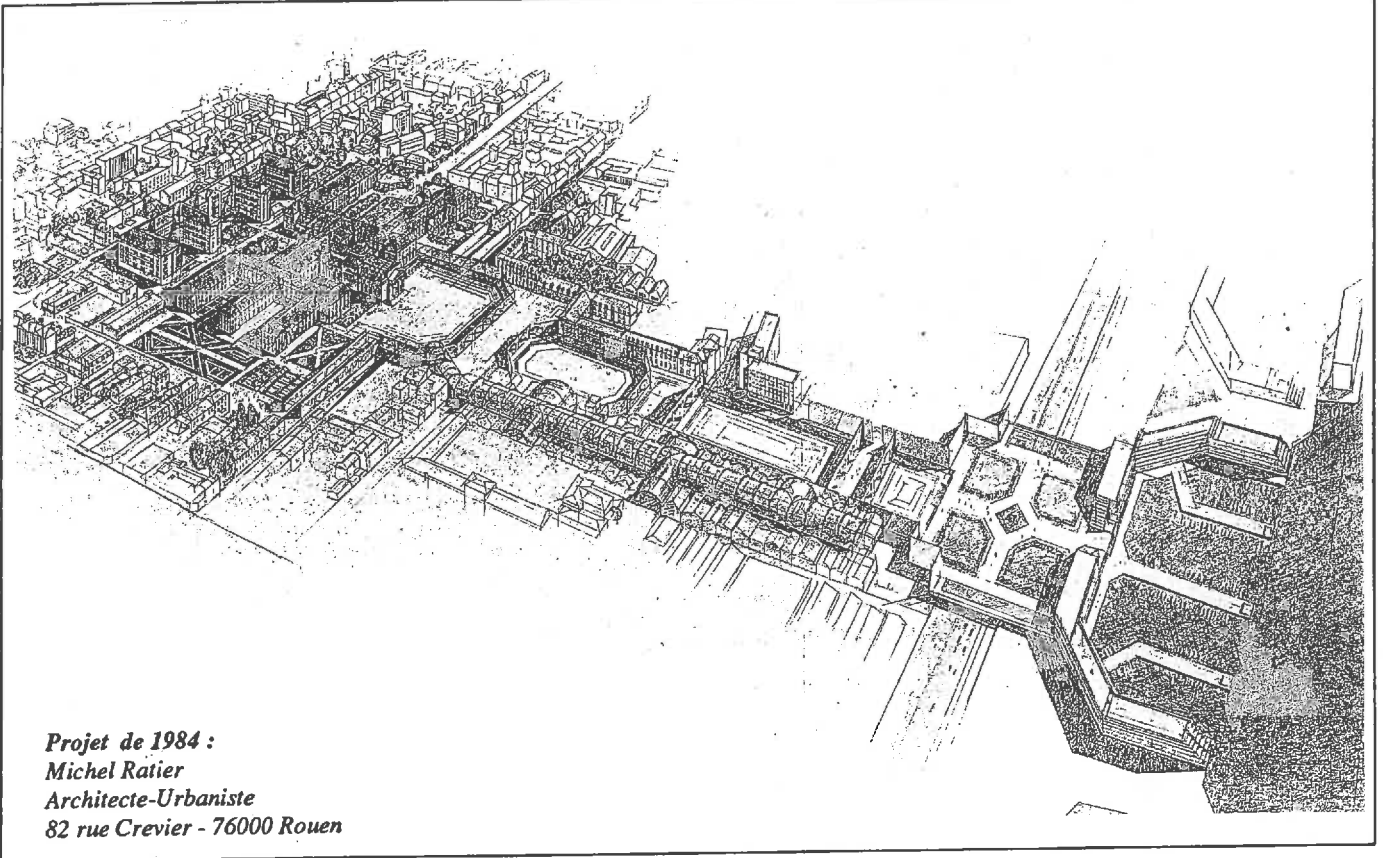
Un site à préserver

Le site vaut d'être conservé. D'une part, la rue du Champ-de-Foire-aux-Boissons est unique en son genre. L'alignement fort bas des maisonnettes lui donne une allure très particulière. Au charme désuet s'ajoute ce complet dépaysement que les touristes vont chercher très loin. Il est ici à notre porte.

D'autre part, l'enclave du Champ-de-Foire constitue un témoignage exceptionnel. La rue rappelle

Du passé, faisons table rase ?

En 1989-1990, Louis Arretche, architecte conseil de la ville de Rouen, propose un plan de masse qui n'est pas sans intérêt pour sa partie sud sur la zone portuaire. Malheureusement, pour ce qui concerne l'Avenue Pasteur et ses abords, ce plan de masse, dont l'imaginaire relève alors du simple alignement de boîtes d'allumettes posées en continu, s'inspire d'un style précis : l'haussmannien décati. On ima-



5. La technique de la cuve, et plus généralement du vin en vrac, est aujourd'hui à son tour, devenue caduque la mise en bouteille se faisant désormais le plus souvent sur le lieu de production.

6. Lettre à Madame Lainée, en date du 22 février 1989.

7. *Bulletin des Amis des Monuments Rouennais*, 1992-1993, p. 109.

l'histoire d'une activité essentielle du port de Rouen, le transport des boissons, cidres et poirés, puis des vins et spiritueux. A ce titre elle constitue le pendant nécessaire du Chai-à-vin situé, lui, sur la presqu'île des Bassins Saint-Gervais (4). Avec le chai s'impose la technique nouvelle, celle des cuves qui se substituent aux tonneaux (5). La rue du Champ-de-Foire disparue, c'est un maillon qui manque à l'histoire de la vie du labeur, de la vie sociale, de la vie portuaire. Or sur Rouen, des traces de l'activité maritime d'autrefois, nous n'en avons plus guère !

Un projet avait d'ailleurs vu le jour à la demande de la Délégation régionale des affaires culturelles (DRAC). L'architecte Michel Ratier avait, en 1984, réalisé une étude destinée, entre autres, à réhabiliter la rue. Il couvrait celle-ci d'une vaste verrière et allait jusqu'à créer un port de plaisance dans l'axe de l'Avenue Pasteur. Ce projet ambitieux, longtemps occulté, semble ne pas avoir eu, à l'époque, l'heur de plaire.

gine le pire se profiler tout au long de l'avenue : papiers peints "imitation brique" collés sur le béton pour les parties aveugles, baies vitrées en verre teinté, effet reflets, style miroir aux alouettes pour les ouvertures.

Arretche a été bon. Place du Vieux Marché, par exemple. N'accablons pas sa mémoire en réalisant, à titre posthume, des projets que toute son oeuvre renie. Et d'autant qu'Arretche lui-même affirmait aimer ce secteur pittoresque de notre bonne ville. "Je connais bien, écrit-il dans sa correspondance privée (6), le Champ-de-Foire-aux-Boissons, et son caractère tout à fait particulier ne m'avait pas échappé, puisque l'esquisse d'aménagement de l'Avenue Pasteur ne fait que l'accompagner sans y toucher. Certes l'idée de restaurer l'entrée de la rue de Constantine est excellente. Croyez, en tout cas, que je ne ferais rien qui puisse compromettre la valeur de tout ce quartier plein de charme..."

On le voit, Louis Arretche vogue ici en pleine

contradiction : son plan de masse écrase bel et bien le Champ-de-Foire-aux-Boissons. Confirmation en est d'ailleurs donnée lors d'une réunion entre les édiles et les Amis des Monuments Rouennais. "Le 16 mars 1992, les membres du bureau de la société ont été reçus à la mairie par notre Sénateur-Maire, Monsieur Lecanuet, entouré de ses adjoints [...] L'avenir de la rue du Champ-de-Foire-aux-Boissons fut discuté, sans espoir de conservation. Cette petite rue ne s'intègre pas dans le grand projet concernant l'Avenue Pasteur et ses abords, projet dont l'importance rejoint celui du Champ-de-Mars" (7). C'est dire l'avenir que l'on réserve alors à un "quartier plein de charme".

L'hypothèse bien en cour

Qu'en est-il aujourd'hui ? Faites vos jeux ! Rien ne va plus ! Seule certitude positive : le bulldozer n'est pas encore passé. Que fait-on en haut lieu ? On s'agite, on ressort les vieux dossiers. On semble même vouloir, et c'est heureux, se donner le temps de la réflexion. Une hypothèse en cours : la construction, dans la partie sud, dont les maisons sont devenues propriété de la Ville, d'une faculté de droit-économie-gestion.

Au nord, par contre, entre la rue Leudet et la place de la Madeleine, il est envisagé de revenir au projet de Michel Ratier : galerie marchande installée dans les loges réhabilitées, l'ensemble de la rue se trouvant alors recouvert d'une vaste verrière. Cette "galerie marchande (...) dans la partie haute, me semblerait parfaitement à sa place pour les cinq mille étudiants installés dans le bas de l'Avenue Pasteur, et pour les mille visiteurs quotidiens de la préfecture" écrit en date du 8 octobre 1993, dans une lettre adressée à l'association Paquebot Gambetta, André Danet, adjoint au Maire, chargé du secteur Ouest de la ville. Cette solution a pour avantage de sauver, du moins pour la moitié, la rue du Champ-de-Foire-aux-Boissons.

Il semble que bien des questions se posent encore. Pour ce qui concerne la faculté, c'est à la Ville qu'il revient d'apporter les terrains ; ils sont désormais acquis. Parfait. Mais c'est à l'Etat et à la Région de construire. Or il est bien connu qu'aujourd'hui les collec-

CHAMP DE MARS : LE BONNET D'ÂNE

Le Champ de Mars ne saurait constituer pour le quartier Pasteur une référence sérieuse. Il s'agit en effet d'une opération triplement ratée.

Ratée sur le plan urbanistique

Du Bofill sans Bofill. La première leçon de Ricardo Bofill, c'est le "dessin de ville", lequel commence par l'implantation, ou le respect quand elles existent, des perspectives. Au pied de la colline Sainte Catherine, au sortir de la route de Paris, Rouen disposait d'une entrée de ville d'une qualité confondante. Au regard du voyageur s'offrait dans son caractère rectiligne, impeccablement rigide, exceptionnelle de sobriété, l'imparable façade d'une caserne d'un dénuement strictement Louis XVI.

Au delà de ce premier plan, délibérément horizontal, s'élevait, à l'inverse, la forêt verticale des monuments gothiques ou Renaissance : multitude de flèches immenses, jetées, pour les siècles, contre le ciel..., sans que jamais elles ne retombent. C'était là de la beauté à consommer sur place, du "drive in" intellectuel : chacun, au volant de sa voiture, sans même y penser, jouissait longuement, coincé dans le bouchon perpétuel d'un échangeur mal placé, du paysage urbain exceptionnel qui s'étendait sous son regard. Désormais, le regard est bouché.

Erreur fatale qui mérite bien sa punition : regardé depuis le Boulevard Gambetta, l'immeuble IBM-Ceausescu, qui coupe aujourd'hui la perspective, est désormais coiffé d'un bonnet d'âne. Deux pointes : deux flèches ! Celles de la façade de l'église Saint-Paul. Vengeance venue du ciel ! Bien vu les anges.

Ratée sur le plan culturel

L'opération Champ de Mars repose sur une politique bien claire, celle de la table rase. A part la caserne incontournable, car indéniablement l'une des plus belles façades classiques de l'agglomération rouennaise, hélas tout a été détruit.

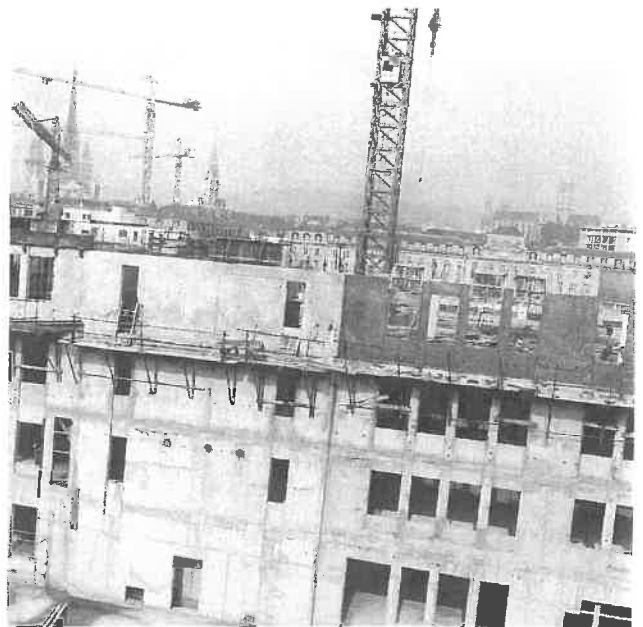
Citons dans ce secteur, et dans le désordre, quelques disparitions parmi les plus notoires : la Venise de la rue Préfontaine, la face sud de la rue du Faubourg Martainville, l'ancienne et montueuse route de Paris, la piscine de style international, le fameux Paquebot des Vikings (Repères n° 22 et 23, décembre 1990 et mars 1991), les demeures XVIII^e siècle qui lui faisaient face, côté ouest du boulevard Gambetta. Quel gâchis bétonnier à l'est de Rouen !

Ratée sur le plan commercial

Des immeubles, au faciès souvent sinistre, se vendent avec une lenteur démoniaque. Les commerces du deuxième étage de la galerie marchande, à l'entrée de l'Intermarché, ne trouvent pas acquéreur, pas plus d'ailleurs que les deux hallettes fermées, construites pourtant sur la désormais bien séduisante place Saint-Marc.

Si la piscine des Vikings a été détruite, personne ne se précipite et le terrain, derrière ses barricades, de rester sans repreneur dans sa quasi-totalité. Une suggestion dès lors : pourquoi ne pas reconstruire là, pour apporter la vie, un musée d'art moderne ? Les plans existent déjà. Ils sont signés d'un grand nom : Georges Thurin. Renflouer le navire, reconstruire à l'identique ! Petit bain, petits formats ; grand bain, grands formats. Suggestion humoristique ? Pourquoi se refuser parfois le plaisir de plonger dans un imaginaire qui porte sens ?

Urbanisme, culture, finances, fiasco ! Par où prendre le Champ de Mars pour en faire un modèle ? Faut-il mettre un jet d'eau, avenue Pasteur, là où déjà on a la Seine ?



La ville depuis Saint-Paul en sept. 90 : Encore un niveau et on ne voit plus rien du paysage urbain

tivités locales peuvent retourner leurs poches : elles sont vides. Il se pourrait bien que le projet capote pour des raisons strictement financières.

Retour à la case départ ? Pas sûr, car la volonté que soit construite la faculté, malgré les difficultés, est continuellement réaffichée, par exemple à l'occasion du colloque *Université dans la ville* qui s'est tenu à Rouen en décembre 1993.

Que faire ?

Et si on gardait la rue dans sa totalité ? Et si on réalisait une opération de logement social comme à

8. L'Association pour le Musée maritime de Rouen, créée en 1981, dispose d'un hangar en face du Chai-à-vin. Elle a placé en guise d'enseigne une péniche sur le quai lui-même.



Dieppe avec le programme X de l'OPAC. Voilà un intéressant concours d'idées pour réhabiliter les loges.

Et si on faisait du grand standing ? En plein centre du nouveau quartier administratif, des duplex intelligemment conçus dans une rue fermée derrière ses portes : quelle adresse !

Et si on logeait des créateurs ? "Maisons d'artistes", grands espaces, grandes surfaces : oeuvres monumentales. Le peintre Schutz, lui, tient à garder sa place, au numéro 48 de la rue. C'est d'ailleurs ce poète qui chaque fois qu'une maison se libère couvre d'une fresque son mur extérieur : thèmes végétaux, expression lyrique. Espérons qu'il ne s'agit pas d'un dernier feu d'artifice de couleur avant que tout ne disparaisse.

Et si... et si on mélangeait les fonctions ? Rien n'oblige au monolithisme; il est contraire à l'animation. Rouen doit croire que son patrimoine historique ne consiste pas qu'en un simple et unique secteur sauvegardé bien petit. Ce serait une politique du touriste à la "petite journée". La commune n'a pas le droit d'oublier qu'elle a été une grande ville. Elle souhaite le redevenir ? Il faudrait que Rouen sache assumer sa vraie diversité.

Promenades rouennaises

Au moment où l'on parle de la "conquête de l'Ouest", il est clair qu'il faut conserver les cheminements qui mènent désormais à nos très riches friches portuaires. Quelle magnifique promenade nous fait remonter - ou descendre - le parcours qui va du centre-ville à la pointe du quai Richard Waddington : Place du Vieux Marché, rue de la Pie (bonjour Corneille), rue de Fontenelle (restons dans la famille), rue de Crosne, avenue Flaubert, Hôtel-Dieu (cheval Majeur, sculpture de Duchamp-Villon), rue de Lecat (bonjour Flaubert ; premier perroquet), Eglise de la Madeleine, rue du Champ-de-Foire-aux-Boissons, quai de Boisguilbert (premier "marégraphe"), quai de Lesseps, quai Duchemin (second "marégraphe"; chai à vin ; Musée maritime(8)). Aperçu sur la ville, aperçu sur Croisset (second perroquet). Se dessine alors tout seul un vrai G.R. urbain qui ne demande qu'à être fléché, expliqué, exploité et dont la qualité tient bien sûr à la diversité des paysages traversés.

Une grande ville, c'est d'abord, sans exclusive, son génie des lieux, l'imaginative exploitation de ce qui fut, de ce qui est : savoir donner à voir, sans ostentation, son effroyable richesse.

Patrice Quéréel

REPLACER DES PORTES AUX EXTREMITES DE LA RUE

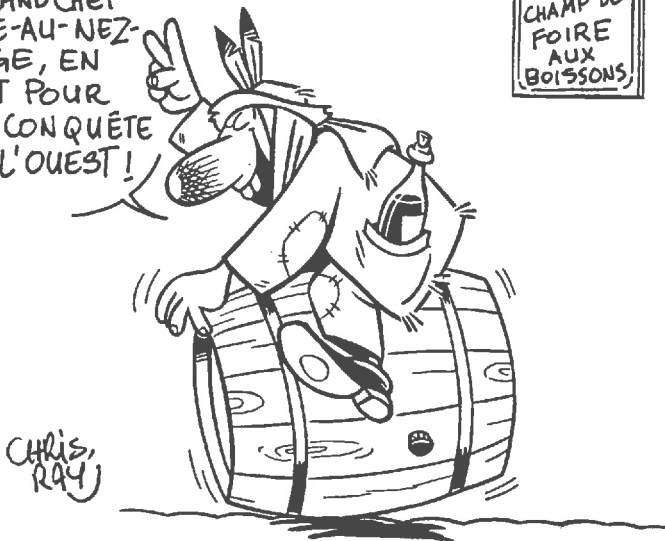
Il n'est pas très difficile d'imaginer les portes qui pouvaient se trouver aux extrémités du Champ-de-Foire-aux-Boissons. Le *Devis des Ouvrages à faire pour la construction du Mur de clôture du nouveau Champ de Foire du Lieu-de-Santé* est d'une précision extrême. Même si ce premier projet qui prévoyait un mur et huit portes fut abandonné, il est très vraisemblable que les portes réalisées furent elles, en définitive, très proches du modèle décrit.

Les portes "seront en bois de chêne et chacune à deux battants ; chaque battant aura neuf pieds de hauteur & cinq pieds de largeur ; non compris le recouvrement qui fera de trois pouces ; il fera composé d'un chaffis formé de deux poutres montants, de trois traverses, & de deux écharpes en bois de six pouces de largeur & quatre pouces d'épaisseur, bien affublés à tenons, mortoises & embrevements (...).

La description est complète. Il serait possible, grâce à un mécénat, de reconstruire les deux portes à l'identique en utilisant les compétences de PME et d'artisans locaux. Une restauration d'art sur un plan ancien ! Une façon de réparer une erreur du passé !



GRANDCHEF
MIMILE-AU-NEZ-
ROUGE, EN
AVANT POUR
LA RECONQUÊTE
DE L'OUEST!



POISSON D'AVRIL

Sympathique canular,
pour le 1^{er} avril 1992,
le journal Paris-Normandie imagine
- le titre de l'article donne le ton -
que la rue du Champ de Foire aux
Boissons serait reconstruite
à La Nouvelle-Orléans,
et Roger Balavome d'insister :
"Si la municipalité ne change pas
d'avis, si elle persiste à condamner à
mort la délicieuse et populaire rue
du Champ de Foire aux Boissons,
l'ensemble sera démonté
pierre par pierre,
brique par brique,
et remonté dans le centre de la
Nouvelle-Orléans."

FICHE TECHNIQUE

Thème : La rue de Champ-de-Foire-aux-Boissons

Auteur : Patrice Quérel

Sources bibliographiques :

- Nicetas PERIAUX (1801-1877). Imprimeur, il prend la suite de son père, Pierre Périaux. Il écrit plusieurs ouvrages sur Rouen dont le très documenté *Rues et Places de Rouen* (Cf. pour ce qui concerne la Rue du Champ-de-Foire-aux-Boissons les pages 107 et 108).

- Dossier *Rue du Champ-de-Foire-aux-Boissons*, Casier archéologique, Bibliothèque municipale. S'y trouve en particulier le *Devis des Ouvrages à faire pour la construction du Mur de Clôture du nouveau Champ de Foire du Lieu-de-Santé*, ainsi que les plans de l'"ingénieur" Lamandé, le nom des acquéreurs des "berceaux", le contrat signé pour l'établissement de la Chaussée.

- *Paris-Normandie* a publié divers articles sur la Rue du Champ-de-Foire. Voici les dates des articles récents les plus notoires : 29 septembre 1983 ; 12 et 17 décembre 1991 ; 17 avril 1991 ; 1er avril et 2 avril 1992 ; 17 avril 1992 ; 11-12 et 21 septembre 1993 ; 26 octobre 1993.

- *Bulletin des Amis des Monuments Rouennais*, années 1991-92 (p. 62) et 1992-93 (pp. 17-21 et 109).

L'ASSOCIATION PAQUEBOT GAMBETTA

L'Association "Paquebot Gambetta" a été créée en 1990 dans le but d'empêcher la destruction, à Rouen, de la Piscine des Vikings, appelée par habitude la Piscine Gambetta. Le bâtiment imaginé par Georges Thurin a été détruit. L'Association a vu là une preuve de la nécessité de faire mieux connaître l'architecture de l'époque contemporaine. Elle a décidé d'élargir son action à la reconnaissance et à la défense de l'architecture des XIX^e et XX^e siècles. Son champ d'action dépasse largement l'agglomération rouennaise. Elle passe aujourd'hui convention avec la Ville d'Arques-la-Bataille où les expositions qu'elle réalise seront montrées dans un bâtiment construit, heureux hasard, par l'architecte Georges Thurin lui-même.